

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 8,2%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 2,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 22 MDH à fin mai 2019 contre 65 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-6,9%) ;
- TVA à l'importation (+3,3%), compte tenu de remboursements de 6 MDH ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+7,1%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 8 MDH à fin mai 2019 contre 55 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+15,8%) et des autres TIC (+1,8%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.778 MDH à fin mai 2019 contre 2.413 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 1.928 MDH ;
- l'IR (+10,2%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 18,9% par rapport à leur niveau de fin mai 2018 ;
- l'IS (+0,5%), compte tenu des restitutions qui ont été de 108 MDH à fin mai 2019 contre 481 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin mai 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 13,1% par rapport à son niveau à fin mai 2017 (17,2 MMDH contre 19,8 MMDH) ;
- la TVA à l'intérieur (-9,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.587 MDH à fin mai 2019 contre 1.844 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de TVA ont été de 33,2 MMDH.

A fin mai 2019, les remboursements (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 5.125 MDH contre 2.637 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (-0,8%), sachant qu'à fin mai 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,1% par rapport à leur niveau à fin mai 2017 (7,9 MMDH contre 8,1 MMDH) ;
- les majorations de retard (-12,9%), compte tenu des dégrèvements qui ont été de 52 MDH à fin mai 2019 contre 56 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la redevance gazoduc (532 MDH contre 790 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.299 MDH contre 373 MDH) et des recettes de monopoles (1,8 MMDH contre 1,3 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 49% et un taux d'émission sur engagements de 74%, contre respectivement 50% et 75% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 5,3%, en raison de l'augmentation de 1,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 0,2% des dépenses de personnel et de 2,6% des autres dépenses de biens et services, de l'augmentation de 3,5% des charges en intérêts de la dette, de 53,7% des émissions de la compensation et de 53,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.134 MDH contre 2.642 MDH à fin mai 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 8,4%, passant de 27,4 MMDH à fin mai 2018 à 29,7 MMDH à fin mai 2019, en raison de la hausse de 12,8% des charges communes et de 4,7% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 1,3 MMDH contre un solde positif de 20,3 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 21,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,3 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,4 MMDH à fin mai 2018 compte tenu d'un solde négatif de 16,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 324 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 147 MDH à fin mai 2018.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2018	LF 2019	Mai 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	113 496^(*)	252 223	96 852	38,4%	-14,7%^(*)
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	84 331	230 646	89 714	38,9%	6,4%
Impôts directs	36 271	103 378	39 644	38,3%	9,3%
Impôts indirects	36 182	99 488	38 527	38,7%	6,5%
Droits de douane	3 966	9 744	3 697	37,9%	-6,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	7 911	18 036	7 846	43,5%	-0,8%
1.2- Recettes non fiscales :	29 165^(*)	21 577	7 138	33,1%	-75,5%^(*)
Monopole et participations	1 311	11 450	1 795	15,7%	36,9%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	149	355	126	35,5%	-15,4%
Autres recettes ⁽²⁾	27 705 ^(*)	4 772	5 217	109,3%	-81,2% ^(*)
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	93 162	243 649	98 105	40,3%	5,3%
2.1- Biens et services :	74 621	186 714	75 474	40,4%	1,1%
Personnel	44 689	112 159	44 776	39,9%	0,2%
Autres biens et services ⁽³⁾	29 932	74 555	30 698	41,2%	2,6%
2.2- Intérêts de la dette :	11 671	28 031	12 080	43,1%	3,5%
Intérieure	10 905	24 175	11 169	46,2%	2,4%
Extérieure	766	3 856	911	23,6%	18,9%
2.3- Compensation⁽³⁾	4 392	18 370	6 751	36,8%	53,7%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	2 478	10 534	3 800	36,1%	53,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	20 334	8 574	-1 253		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	27 356	73 373	29 663	40,4%	8,4%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	-17 108^(*)	685	8 921		
6- SOLDE DES SEGMA	777	0	363		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-23 353	-64 114	-21 633		
8- VARIATION DES INSTANCES	-5 877	0	-3 096		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-29 230	-64 114	-24 729		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	33 032	41 032	19 256		
Dont :					
Adjudications	11 423		8 707		
Dépôts au Trésor	1 480		-2 456		
Compte courant à BAM	140		-1 243		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-3 802	23 082	5 473		
Tirages et dons	223	28 200	9 521		
Amortissement	-4 025	-5 118	-4 048		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2018	LF 2019	Mai 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	84 331	230 646	89 714	38,9%	6,4%
IMPÔTS DIRECTS	36 271	103 378	39 644	38,3%	9,3%
<i>Taxe Professionnelle</i>	79	338	95	28,1%	20,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	17 221	52 456	16 936	32,3%	-1,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	18 107	44 701	19 945	44,6%	10,2%
<i>Taxe d'Habitation</i>	23	33	22	66,7%	-4,3%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	2 007	1 928	96,0%	
<i>Majorations de retard</i>	810	3 831	709	18,5%	-12,5%
<i>Autres⁽²⁾</i>	31	12	9	75,0%	-71,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	3 966	9 744	3 697	37,9%	-6,8%
IMPÔTS INDIRECTS	36 182	99 488	38 527	38,7%	6,5%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	10 363	29 491	11 354	38,5%	9,6%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	3 879	11 055	4 493	40,6%	15,8%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	5 888	16 608	6 255	37,7%	6,2%
<i>Autres^(*)</i>	595	1 828	606	33,2%	1,8%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	25 819	69 997	27 173	38,8%	5,2%
<i>à l'intérieur</i>	11 128	29 133	11 993	41,2%	7,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	14 691	40 864	15 180	37,1%	3,3%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	7 911	18 036	7 846	43,5%	-0,8%
RECETTES NON FISCALES	29 165^(**)	21 577	7 138	33,1%	-75,5%^(**)
<i>Domaine</i>	149	355	126	35,5%	-15,4%
<i>Monopoles et participations</i>	1 311	11 450	1 795	15,7%	36,9%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours</i>	62	0	161		159,7%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	373	1 026	1 299	126,6%	248,3%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	790	1 508	532	35,3%	-32,6%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	26 480 ^(**)	2 238	3 225	144,1%	-87,8% ^(**)
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	113 496^(**)	252 223	96 852	38,4%	-14,7%^(**)

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin mai 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,2%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 14,7%.

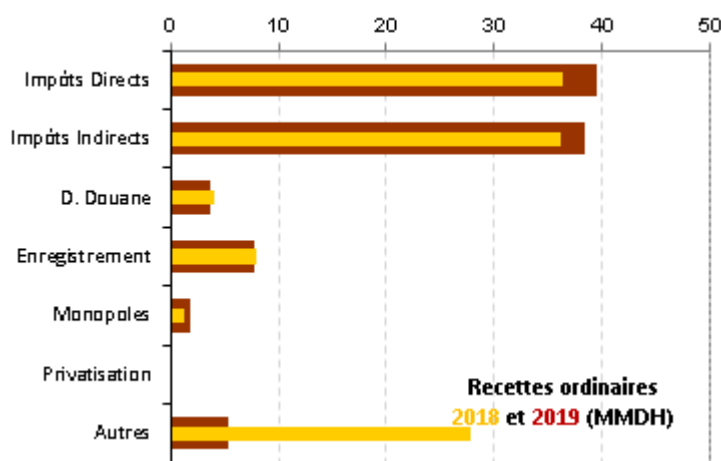
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 5,3%, le solde ordinaire a été négatif de 1,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 24,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 5,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 19,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 96,9 MMDH contre 89,5 MMDH à fin mai 2018, en hausse de 8,2%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 14,7%.

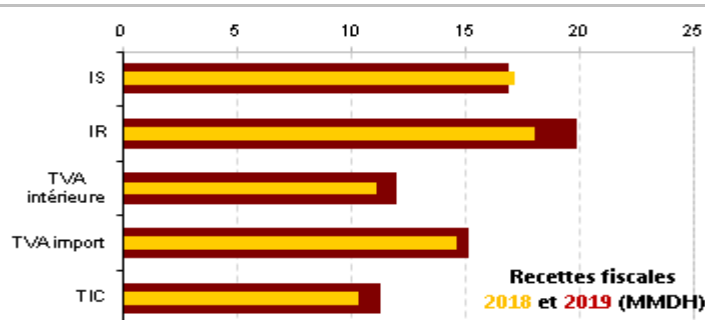
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 9,3% et des impôts indirects de 6,5%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 6,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 0,8% et des recettes non fiscales de 75,5%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 89,7 MMDH contre 84,3 MMDH à fin mai 2018, en augmentation de 6,4%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 2,4% et de la fiscalité domestique de 7,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 25.111 MDH à fin mai 2019 contre 24.481 MDH un an auparavant, en hausse de 2,6% ou +630 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 22 MDH à fin mai 2019 contre 65 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 25.132 MDH à fin mai 2019 contre 24.546 MDH un an auparavant, en hausse de 2,4% ou +586 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2018.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin mai 2019 ont atteint 3.689 MDH contre 3.961 MDH un an auparavant, soit une baisse de 6,9% ou -272 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH contre 5 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 15,2 MMDH à fin mai 2019 contre 14,7 MMDH à fin mai 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 3,3% ou +487 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 6 MDH contre 4 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin mai 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 10% ou +247 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 2% ou +240 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.248 MDH contre 5.833 MDH, en hausse de 7,1% par rapport à leur niveau de fin mai 2018 ou +415 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH à fin mai 2019 contre 55 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.255 MDH contre 5.888 MDH, en hausse de 6,2% par rapport à leur niveau de fin mai 2018 ou +367 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 55,7 MMDH à fin mai 2019 contre 52,9 MMDH à fin mai 2018, en hausse de 5,3% ou +2,8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.778 MDH à fin mai 2019 contre 2.413 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 59,5 MMDH à fin mai 2019 contre 55,3 MMDH à fin mai 2018, soit une augmentation de 7,5% ou +4,2 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 16,8 MMDH à fin mai 2019 contre 16,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 0,5% ou +88 MDH, compte tenu des restitutions qui ont été de 108 MDH à fin mai 2019 contre 481 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH⁴. A fin mai 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 13,1% par rapport à son niveau à fin mai 2017 (17,2 MMDH contre 19,8 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 16,9 MMDH à fin mai 2019 contre 17,2 MMDH à fin mai 2018, en diminution de 1,7% ou -285 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mai 2019 ont enregistré une hausse de 10,2% par rapport à leur niveau à fin mai 2018 (19,9 MMDH contre 18,1 MMDH), soit +1.839 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 31 MDH à fin mai 2019 contre 32 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 18,9% ou -329 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (1.410 MDH contre 1.739 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 5,3%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Mai 2018	Mai 2019	Evolution en %
IR total	18 107	19 945	10,2%
dont IR prélevé par la DDP	3 596	3 405	-5,3%

-Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques

A fin mai 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 1.928 MDH.

-TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2019 se sont établies à 8,4 MMDH contre 9,3 MMDH à fin mai 2018, en diminution de 9,5% ou -878 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.587 MDH à fin mai 2019 contre 1.844 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de TVA ont été de 33,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 12 MMDH contre 11,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7,8% ou +865 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.125 MDH à fin mai 2019 contre 2.637 MDH à fin mai 2018, soit +2.489 MDH. Les remboursements de TVA (5.125 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.588 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.537 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 7.846 MDH à fin mai 2019 contre 7.911 MDH un an auparavant, soit une diminution de 0,8% ou -65 MDH, sachant qu'à fin mai 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,1% par rapport à leur niveau à fin mai 2017 (7,9 MMDH contre 8,1 MMDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 11,7% résultant principalement de la baisse de 12,9% des majorations de retard ou -97 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 7,1 MMDH contre 29,2 MMDH un an auparavant, en baisse de 75,5% ou -22 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (2 MMDH contre 25,6 MMDH) et de la diminution de la redevance gazoduc (532 MDH contre 790 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.299 MDH contre 373 MDH) et des recettes de monopole (1.795 MDH contre 1.311 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1.795 MDH à fin mai 2019 contre 1.311 MDH à fin mai 2018, en hausse de 36,9% ou +484 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'agence de la conservation foncière (750 MDH contre 500 MDH), Bank Al-Maghrib (598 MDH contre 305 MDH), l'ANRT (150 MDH, soit le même niveau un an auparavant) et l'ONDA (200 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	305	612	598	97,7%
O.C.P	0	2 500	0	0,0%
ANCFCC	500	3 000	750	25,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	506	3 938	447	11,4%
TOTAL	1 311	11 450	1 795	15,7%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 81,2%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (2 MMDH contre 25,6 MMDH) et de la redevance gazoduc (532 MDH contre 790 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.299 MDH contre 373 MDH) et des fonds de concours (161 MDH contre 62 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

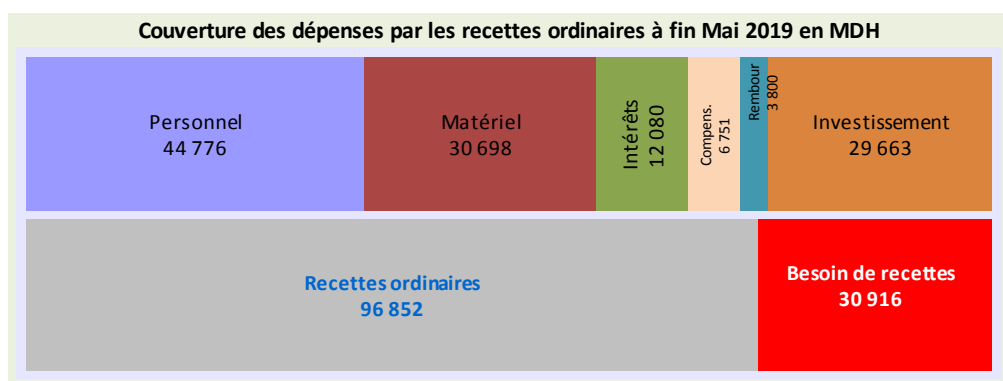
A fin mai 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 94,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 23,6 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mai 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	23 580	▼ 1,6%	25,3%
	- à l'importation	15 174	▲ 3,3%	16,3%
	- à l'intérieur	8 406	▼ 9,5%	9,0%
2	Impôt sur le revenu	19 914	▲ 10,2%	21,4%
3	Impôt sur les sociétés	16 828	▲ 0,5%	18,1%
4	Droits d'enregistrement	7 846	▼ 0,8%	8,4%
5	TIC prod. énergétiques	6 248	▲ 7,1%	6,7%
6	TIC tabacs manufacturés	4 493	▲ 15,8%	4,8%
7	Droits de douane	3 689	▼ 6,9%	4,0%
8	Contribution de solidarité	1 928		2,1%
9	Monopoles	1 795	▲ 36,9%	1,9%
10	Recettes en atténuation de dépenses	1 299	▲ 248,3%	1,4%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2019, le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 98,7% contre 121,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2019, 46,2% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 31,7% aux dépenses de matériel, 12,5% aux intérêts de la dette et 7% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

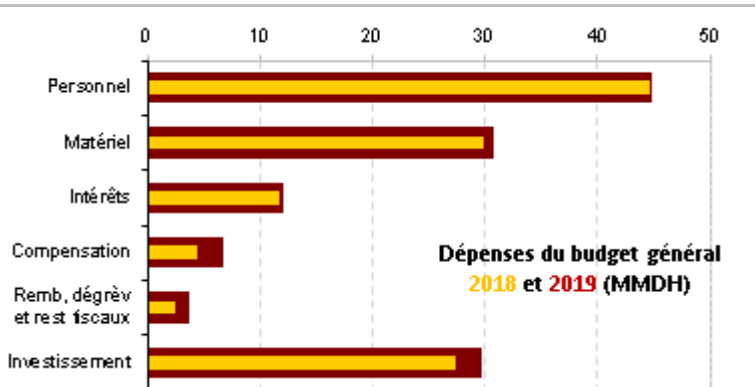
A fin mai 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 251 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 49% contre 50% à fin mai 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 74% contre 75% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2019					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	216 011	105 128	86 025	49%	82%
Investissement	85 438	47 149	29 663	55%	63%
C.S.T	138 024	59 712	33 453	43%	56%
SEGMA	4 477	1 607	439	36%	27%
Dette	67 244	37 384	37 384	56%	100%
TOTAL	511 194	250 980	186 964	49%	74%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 153,1 MMDH à fin mai 2019, en hausse de 14,2% par rapport à leur niveau à fin mai 2018, en raison de l'augmentation de 5,6% des dépenses de fonctionnement, de 8,4% des dépenses d'investissement et de 48,2% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	81 491	215 618	86 025	40%	5,6%
Investissement	27 356	73 373	29 663	40%	8,4%
Dette	25 219	67 244	37 384	56%	48,2%
TOTAL	134 066	356 235	153 072	43%	14,2%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 48,2% s'explique par l'augmentation de 86,8% des remboursements du principal (25,3 MMDH contre 13,5 MMDH) et par la hausse de 3,5% des intérêts de la dette (12,1 MMDH contre 11,7 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 86 MMDH, dont 44,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,2%. Les dépenses de matériel ont baissé de 2% (21 MMDH contre 21,4 MMDH) et les charges communes ont augmenté de 27,7% (16,4 MMDH contre 12,9 MMDH) suite à la hausse de 53,7% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une hausse de 53,4% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA (3.593 MDH contre 1.848 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	44 689	112 159	44 776	40%	0,2%
Matériel	21 440	45 130	21 002	47%	-2,0%
Charges communes	12 884	44 095	16 447	37%	27,7%
dont compensation	4 392	18 370	6 751	37%	53,7%
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	2 478	10 534	3 800	36%	53,4%
TOTAL	81 491	215 618	86 025	40%	5,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 53,4% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA intérieure de 1.743 MDH et de la baisse de 373 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,2 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2017.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2019 se sont établis à 44.776 MDH contre 44.689 MDH, en hausse de 0,2% par rapport à leur niveau de fin mai 2018 ou +87 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 38,3 MMDH, en baisse de 0,5%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,6% et de la baisse des rappels de 24,1% (1.301 MDH contre 1.715 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 30,7 MMDH, en hausse de 2,6% ou +766 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (6,2 MMDH contre 5,7 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (11,5 MMDH, soit le même niveau un an auparavant) et des comptes spéciaux du Trésor (1,4 MMDH contre 1,3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 12,1 MMDH à fin mai 2019 contre 11,7 MMDH à fin mai 2018, en hausse de 3,5% ou +409 MDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 2,4% (11,2 MMDH contre 10,9 MMDH) et de 18,9% de celles de la dette extérieure (911 MDH contre 766 MDH).

Compensation

A fin mai 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 6.751 MDH contre 4.392 MDH à fin mai 2018, en hausse de 53,7% ou +2,4 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 3.800 MDH contre 2.478 MDH, en hausse de 53,4% ou +1,3 MMDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (3.778 MDH contre 2.413 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.587 MDH contre 1.844 MDH).

A fin décembre 2017, les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,2 MMDH et 3,9 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	2 413	9 814	3 778	38,5%	56,6%
Impôt sur les sociétés	481	495	108	21,8%	-77,5%
Impôt sur le revenu	32	99	31	31,3%	-3,1%
TVA intérieure	1 844	9 100	3 587	39,4%	94,5%
Majorations de retard	56	100	52	52,0%	-7,1%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	65	720	22	3,0%	-66,4%
Droits d'importation	5	160	8	4,9%	47,8%
TIC prod. énergétiques	55	263	8	2,9%	-86,1%
TIC tabacs manufacturés	0	55	0	0,0%	
Autres TIC	0	28	0	0,7%	17,6%
TVA à l'importation	4	187	6	3,2%	48,3%
Autres	0	27	0	0,4%	
TOTAL	2 478	10 534	3 800	36,1%	53,4%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2019 a été négatif de 1,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 20,3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

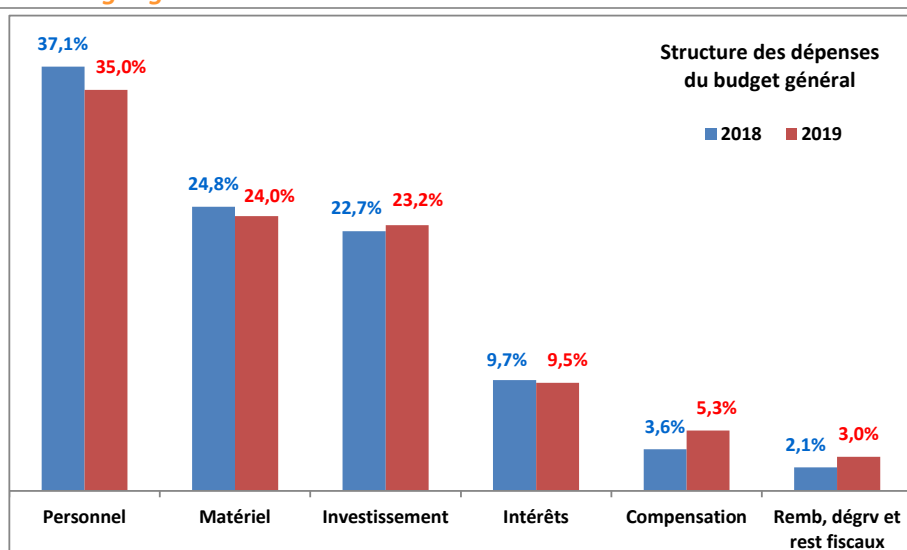
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 29,7 MMDH à fin mai 2019 contre 27,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,4% ou +2,3 MMDH, suite à l'accroissement des charges communes de 12,8% et des dépenses des ministères de 4,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,1 MMDH contre 11,1 MMDH à fin mai 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	27 356	73 373	29 663	40%	8,4%
1- Ministères	14 789	52 953	15 488	29%	4,7%
2- Charges communes :	12 567	20 420	14 175	69%	12,8%
- Concours divers	11 084	16 175	12 110	75%	9,3%
- Ristournes d'intérêts	17	225	6	3%	-64,7%
- Autres	1 466	4 020	2 059	51%	40,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2018 et fin mai 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 42,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 12,1 MMDH contre 11,1 MMDH à fin mai 2018.

Les dépenses émises ont été de 33,5 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,6 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 8,9 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	25 574	74 115	29 681	46 216	71 910	25 408	4 273
TVA des Coll.Terr.	11 065	29 999	11 646	10 882	29 999	12 397	-752
Part régions (IS, IR, ..)	2 409	7 612	2 576	2 417	7 612	2 386	190
I.N.D.H	934	3 100	1 475	453	3 100	579	896
Soutien prix. prd.alim.	135	600	75	0	600	0	75
F.S. Routier	679	2 700	1 140	1 002	2 700	1 106	34
F.D. Agricole	2 242	3 300	2 648	2 118	3 300	2 432	216
Remploi domanial	644	1 040	674	391	1 040	262	412
Lutte contre chômage	887	1 500	639	540	1 500	575	64
Dons des pays du CCG	147	2 000	324	24 060	0	158	166
Appui Cohés. Social	356	3 000	502	1 355	3 000	694	-192
F.S. Habitat	356	2 000	713	352	2 000	242	471
Dévelop. Sport	905	800	1 041	200	800	730	311
Autres CAS	4 815	16 464	6 228	2 446	16 259	3 846	2 382
C. Dép. Dotation(*)	11 913	10 801	12 680	8 254	10 801	7 970	4 710
Autres C.S.T	33	166	13	158	1 687	75	-62
TOTAL	37 520	85 082	42 374	54 628	84 398	33 453	8 921

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mai 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 802 MDH contre 1.132 MDH à fin mai 2018, en diminution de 29,2%.

Les dépenses émises ont été de 439 MDH contre 355 MDH, en augmentation de 23,7%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	739	0	419		-43,3%
Recettes	1 056	2 015	721	36%	-31,7%
Dépenses	317	2 015	302	15%	-4,7%
Equipement :	38	0	-56		
Recettes	76	796	81	10%	6,6%
Dépenses	38	796	137	17%	260,5%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 38,4% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 40,3% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 40,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH				
	LF 2019	Mai 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	252 223	96 852	38,4%	155 372
1.1- Recettes fiscales :	230 646	89 714	38,9%	140 933
<i>Impôts directs</i>	103 378	39 644	38,3%	63 735
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	16 936	32,3%	35 520
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	19 945	44,6%	24 756
<i>Impôts indirects</i>	99 488	38 527	38,7%	60 961
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	11 993	41,2%	17 140
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	15 180	37,1%	25 684
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	11 354	38,5%	18 137
<i>Droits de douane</i>	9 744	3 697	37,9%	6 047
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	7 846	43,5%	10 190
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	7 138	33,1%	14 439
<i>Monopole et participations</i>	11 450	1 795	15,7%	9 655
<i>Domaine</i>	355	126	35,5%	229
<i>Autres recettes</i>	9 772	5 217	53,4%	4 555
2- DEPENSES ORDINAIRES	243 649	98 105	40,3%	145 544
2.1- Biens et services :	186 714	75 474	40,4%	111 240
<i>Personnel</i>	112 159	44 776	39,9%	67 383
<i>Autres biens et services</i>	74 555	30 698	41,2%	43 857
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	12 080	43,1%	15 951
<i>Intérieure</i>	24 175	11 169	46,2%	13 006
<i>Extérieure</i>	3 856	911	23,6%	2 945
2.3- Compensation	18 370	6 751	36,8%	11 619
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	10 534	3 800	36,1%	6 734
3- INVESTISSEMENT	73 373	29 663	40,4%	43 710

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 21,6 MMDH à fin mai 2019, contre un déficit budgétaire de 23,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,7 MMDH à fin mai 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 3,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 24,7 MMDH contre un besoin de financement de 29,2 MMDH à fin mai 2018 et d'un flux net positif de 5,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 3,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 19,3 MMDH contre 33 MMDH à fin mai 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2019, le financement extérieur a été positif de 5,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4 MMDH et les tirages ont été de 9,5 MMDH, dont 7,1 MMDH auprès de la BIRD et 2,3 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 8,7 MMDH contre 11,4 MMDH un an auparavant ;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 2,5 MMDH contre une hausse de 1,5 MMDH à fin mai 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,2 MMDH contre une ponction de 140 MDH à fin mai 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 70,4 MMDH à fin mai 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en diminution de 2,5 MMDH.

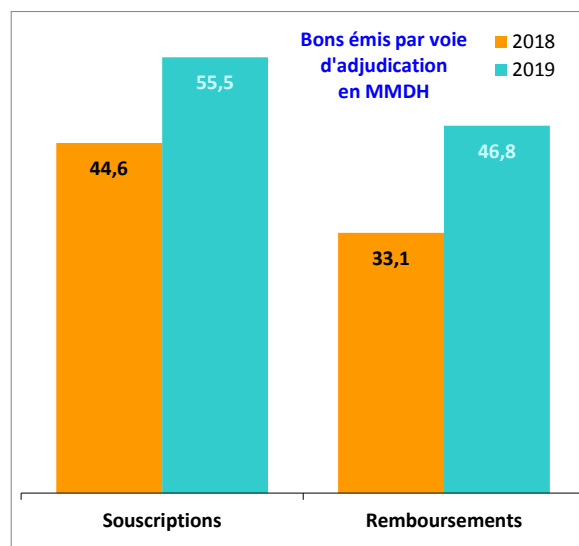
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 3 MMDH effectués en mai 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en juin.

Dette intérieure

S'élevant à 560,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 8,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 55,5 MMDH et de remboursements pour 46,8 MMDH contre un recours pour un montant net de 11,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 44,6 MMDH et de remboursements pour 33,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	55 470	46 763	554 912	1,6%
52 semaines	20 097,2	3 574	10 691	12 980	
2 ans	62 390,9	5 342	13 323	54 410	
5 ans	145 465,8	16 134	14 050	147 549	
10 ans	116 124,8	9 069	1 403	123 791	
15 ans	125 087,0	17 314	7 295	135 106	
20 ans	57 081,6	3 518	0	60 599	
30 ans	19 957,6	520	0	20 477	
Autres	2 753	4 319	1 104	5 968	116,8%
Total	548 958	59 789	47 867	560 880	2,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 24,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	10 542,1	
5 ans	11 701,6	9 209,3
10 ans	1 402,8	2 832,6
15 ans	514,7	9 377,5
20 ans		1 984,4
30 ans		519,8
Total	24 161,2	23 923,6